



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 68640

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'expertise sur le naufrage de l'Erika, demandé par la justice et récemment rendu public. Ce rapport met en cause la gestion du naufrage par les services de l'Etat qui ont méconnu la gravité de la situation. En croyant « longtemps à une fausse alerte d'un navire qui avait la situation en main, la préfecture maritime n'a pas mis en oeuvre ses propres procédures d'urgence ». Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat accablant, d'autant que la mer du Nord, le détroit du Pas-de-Calais, la Manche sont concernés, quotidiennement, par les risques identiques.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68640

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6430